

Compte rendu du Conseil de Village de St Omer du 21/09/2015

La réunion préparatoire n'ayant pu avoir lieu, il a été repris les points du dernier Conseil (29/06/2015).

Avant le commencement, deux rappels de Véronique de BOYSSON : la pétition contre la baisse des dotations, l'appel à candidature pour tenir les bureaux de vote lors des prochaines élections régionales les 06 et 13 décembre prochain (s'adresser à François LECUYER).

TRANSPORT

1. Sur les cars LILA, la demande de transfert éventuel (passage par St Omer), tout comme la modification des horaires ne peut se faire eu égard aux nombreux changements qu'il faudrait effectuer sur l'ensemble de la ligne. Toutefois, un recours vers le département pour 2016/2017 est envisagé avec une co-signature des Conseils de village.
2. Co-voiturage : Le questionnaire n'étant pas à disposition il a été difficile de préciser les différents axes. Doit-on étendre vers des axes plus éloignés ? Est-ce de l'occasionnel ou du régulier ? La Mairie propose que le Conseil de village crée un blog relayé par le site officiel mairie. Faut-il associer une page Facebook ? Twitter ? (dans ce cas : accès code ?) Mise en réseau ? Attention à ne pas remplacer Blablacar !! En résumé, on finalise le questionnaire, le tirage s'effectue en Mairie avec une lettre d'accompagnement (Fabienne/Mairie) et la distribution s'effectue par les membres du Conseil de village.

SECURITE

1. Le problème des camions au niveau de l'école n'a pas été réellement résolu : il est demandé de rajouter deux écluses ou autre moyen pour obliger les conducteurs à ralentir (zigzag). Pourquoi ne pas installer un panneau clignotant ? Radar pédagogique ? Les feux tricolore ne fonctionnent toujours pas.
2. Un panneau 50 à la sortie de l'agglomération est demandé car les conducteurs pensent pouvoir rouler à 90 (dans le sens bourg/Bougarre) alors que le panneau existe dans l'autre sens.
3. Concernant le stationnement aux abords de l'école il est redemandé de rencontrer la directrice pour réaliser un courrier (en partenariat avec la mairie) informant des zones de stationnement. Parking après le cimetière.
4. Pont de Barel : Visibilité des panneaux de priorité souvent obstruée. Végétation luxuriante et envahissante (lierre sur le pont). Christine s'occupe de faire des photos, puis un courrier sera adressé à l'entreprise

5. Landais lui rappelant les différents points évoqués (nettoyage de la chaussée, ralentissement des camions sur les voies d'accès...).

CIRCUIT VELO

Christine va faire part du circuit à Stéphane CODET (proposé par Michel BLOT). La Mairie est en cours de réflexion pour relier le circuit avec le village de la Chaussée, et un éventuel tracé pour terminer vers un bout de piste cyclable jusqu'à l'entrée du bourg.

SENTIERS DE PROMENADE

Les tracés effectués par Michel BLOT sur une carte sont déjà dans les commerces de St Omer. Il est proposé de les mettre en ligne sur le site de la Mairie.

Un petit rappel concernant les indications de sentier vers le canal, au niveau de la Hubiais (le panneau est à terre). Info à relayer à Jacky FLIPPOT.

DELINQUANCE

Elle semble en stagnation : fin des vacances scolaires ? Décès du jeune de St Omer ?

DIVERS

1. Le village de la Chaussée a entériné son logo. Il est souhaitable que chaque conseil de village fasse le sien.
2. Il est demandé de réfléchir à l'installation de la boîte à idées et du panneau d'affichage pour que les services techniques les installent. Près de l'Audomarois ? Au niveau de l'annexe mairie ?
3. Concernant les décorations de Noël : est-ce suffisant ? Peut-on imaginer de la musique dans le bourg durant cette période ? Faut-il effectuer un regroupement de ce qui existe ? Il est trop tard pour changer en 2015 mais il est souhaitable d'en rediscuter pour 2016.
4. Relais bibliothèque : il est précisé qu'il existe déjà un échange/dépôt au niveau de l'Audomarois, mais peut-être insuffisant (tout le monde ne se rend pas au café). Serait-il possible de mettre à disposition un local géré par des bénévoles ? Local de l'ASPA ? Annexe située à l'intérieur de l'église ? Danielle BIGOT se propose de référencer les lieux possibles. Une lecture de contes destinée aux enfants (et adultes, pourquoi pas) sur deux ou trois heures ?...

Le prochain conseil est fixé au **30 Novembre prochain à 19h30**

L'organisation d'une réunion de travail est à prévoir d'ici là.